

Un mécène offre un bateau aux "marginaux"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1976)**

Heft 350

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un mécène offre un bateau aux « marginaux »

Une association indépendante, proche de la Mission intérieure (Eglise protestante) travaille actuellement à la rénovation du bateau « Genève », désaffecté par la Compagnie générale de navigation. L'entreprise est maintenant connue, mais elle mérite d'être éclairée : sur le plan politique, il s'agit, dans le domaine on ne peut plus controversé de la présence auprès des « marginaux », d'un cas d'école.

A la clef de l'opération, l'intervention inévitable des pouvoirs publics : le Conseil d'Etat genevois devait donner l'autorisation d'amarrer le bateau au « Port Noir ». Demande à cet effet avait été déposée en temps voulu. La réponse s'est fait attendre plus de six mois ; elle vient d'être publiée. C'est un refus catégorique.

Une première constatation s'impose. L'attente des responsables cantonaux signifie qu'une réaction de peur a prévalu en fin de compte : crainte de voir se fixer sur ce bâtiment toute une population soustraite au contrôle de l'officialité, crainte qu'un « passager » éventuellement drogué ne fasse un plongeon définitif (sic !), crainte enfin que les travaux de rénovation ne soient pas menés avec tout le sérieux nécessaire.

Fort heureusement, le recul du Conseil d'Etat n'est qu'une première étape, malheureuse certes, mais pas définitive, du combat de ceux qui mènent la lutte avec une détermination réjouissante. En réalité, le projet n'est donc pas encore tombé à l'eau : l'association dispose de soutiens puissants et influents, assez habiles peut-être pour renverser les oppositions de MM. Vernet, Duboule et Fontanet.

Pour comprendre les véritables enjeux du pari lancé par les promoteurs, quelques précisions ; et d'abord, les objectifs des membres de l'association décidée à donner une nouvelle vie au « Genève ». Il s'agit là de mettre à la disposition

d'hommes et de femmes exclus des traditionnels rouages de la société un lieu où ils se sentent accueillis, où ils puissent vivre à leur rythme et travailler d'arrache-pied s'il le faut, mais à l'abri — et c'est l'essentiel — des omniprésentes pressions sociales qui conduisent trop souvent ces gens-là, anciens délinquants, à la récidive ou à l'échec.

Symbole d'évasion hors d'une société opprimente, ce bateau représente surtout un port d'attache pour un modèle parallèle où puisse se développer une communauté agissante, préoccupée de consolider les individus qui la composent par la cohésion du groupe.

Une communauté expérimentée

Mais attention ! Ceux qui soutiennent ce projet ont déjà eu l'occasion de montrer ce qu'ils avaient dans le ventre. Depuis plusieurs années, ils se sont attelés à une réalisation assez extraordinaire qui a pour nom la communauté des Moulins. Un groupe d'une quinzaine de personnes, jeunes pour beaucoup, logeant dans des caravanes au bord du Rhône, et engagées dans des activités très diverses qui leur permettent de subvenir à leurs besoins. Déménagements, débarras de caves et de greniers, vente de marrons chauds, tels sont les travaux qui offrent à l'esprit d'invention un maximum de chances, tout en engageant la responsabilité de chacun.

Mais cette association offre d'autres garanties. Par exemple : il n'est pas question d'enfler démesurément les possibilités d'accueil. Pas plus d'une vingtaine de gars, un noyau solide de base, et un renouvellement souhaitable et vivant.

Venons-en à l'aspect financier du projet ! En réalité, sur le nerf de cette guerre originale, les promoteurs se montrent très discrets. On sait seulement que l'achat et la rénovation du bateau sont soutenus par un « mécène » genevois proche des milieux patronaux, mais on ne peut rien apprendre de plus sur l'origine des fonds.

En fait, il faut admettre que les « relations pu-

bliques » du bâtiment sont organisées non seulement avec talent, mais avec certains moyens. « L'Ordre professionnel » a mis tout son poids dans la balance (22 janvier 1976), en accordant sa caution à l'initiative au long d'une page entière de présentation ; la très honorable « Tribune de Genève » avait fait de même avant l'organe patronal.

« L'Ordre professionnel », fait exceptionnel, était allé jusqu'à lancer un pressant appel à l'opinion publique (la sienne) qui trop souvent réagit par la peur face à la marginalité ; il vaut la peine de citer ici quelques lignes du plaidoyer en question : « ... les autorités ne devraient pas sous-estimer l'importance de l'autre secteur de l'opinion, celui qui est convaincu, sur la base de données sûres, que des marginaux auxquels on permet de trouver des raisons de vivre ne présentent pratiquement plus de danger pour la société et que beaucoup plus inquiétant est le taux croissant des récidives qui, portant sur une délinquance en augmentation elle aussi, signifie une aggravation qu'il est temps de pallier par une méthode qui a fait ses preuves ; pour contribuer à dissiper des peurs irraisonnées, précisons encore que l'expérience des Moulins a confirmé un phénomène connu, à savoir qu'une communauté dont les membres tiennent à la pérennité finit toujours par se donner des règles et les applique de manière très rigoureuse ; et ceux qui se voient confier des responsabilités par leurs camarades sont finalement de bien meilleurs garants d'ordre que tout représentant d'une institution extérieure. »

Une réserve

Un volet manque à l'évidence à cette argumentation percutante, la mise à jour des responsabilités sociales : qui façonne la société et lui donne son ton répressif, sinon les détenteurs du pouvoir, ceux-là même dont « L'Ordre professionnel » se fait le porte-parole dans tous les débats importants... Tout se passe comme si, ayant reconnu qu'un certain déchet de l'ordre était inévitable,

les milieux patronaux étaient prêts aujourd'hui à organiser une « réserve » qui leur épargne une remise en question générale.

Pour nous, l'entreprise du « Genève » a un sens différent : ce qui pointe à l'horizon, derrière la mini-société que représente le bateau, c'est un autre mode de relations sociales, fondé non pas sur la hiérarchie et le profit, mais sur l'égalité et l'épanouissement de tous.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Démunis face à la crise

Le « Badener Tagblatt » et la presse « AZ » qui utilise ses pages d'informations ont publié un article de Kurt Brandenberger d'une actualité brûlante : comment le canton de Soleure a-t-il refusé une loi sur les structures économiques visant à empêcher une expansion débridée et à encourager une économie régionale équilibrée.

Le directeur des Finances d'alors, l'actuel conseiller fédéral Ritschard, n'avait pas été suivi et, après que le Grand Conseil eut fortement édulcoré son projet, le peuple soleurois avait rejeté ce qui en restait en été 1974.

Un député radical peut bien déclarer que même si elle avait été acceptée, cette loi n'aurait servi à rien car le dispositif aurait été mis trop tard en place pour combattre la récession actuelle ; le Département soleurois de l'économie publique est d'un autre avis. L'homme qui, à la tête d'une commission des politiques structurelles, doit intervenir est aussi d'un avis contraire. Son nom : Rolf Ritschard, fils de Willi. Il estime que l'on aurait pu agir plus vite et mieux, notamment dans la région horlogère Granges - Lebern - Bucheggberg, où le taux de chômage est déjà de 3,1 %.

— Le programme gouvernemental du Conseil fédéral a été largement commenté en Suisse alémanique comme dans le reste du pays. Dans « Die

Weltwoche » (6), Ulrich Kägi interroge le chancelier Karl Huber, chef d'état-major de notre gouvernement fédéral. Celui-ci relève notamment que des personnes étrangères à l'administration ont été appelées à collaborer à l'élaboration du programme « afin d'élargir l'horizon » et de sentir à temps le vent qui souffle hors du Palais fédéral. De cette interview ressort nettement l'impression que l'établissement de lignes directrices se perfectionne de législation en législation.

— « Dialog » est un magazine trimestriel destiné à élargir la formation politique de la jeunesse. Imprimé sur papier recyclé, le numéro 6 donne des indications sur les responsables de la publication. Le président de la fondation « Pro Dialog » est Ulrich Kägi, rédacteur à la « Weltwoche ». On trouve parmi ces responsables des représentants des quatre partis gouvernementaux, de l'Alliance des indépendants, de l'Union libérale démocratique, du Parti évangélique populaire, du Parti du travail, du Mouvement républicain et de l'Action nationale. Les lecteurs peuvent par exemple demander une documentation sur chacun de ces partis. Tirage : 250 000 exemplaires. Reste à savoir qui sont les véritables inspirateurs de cette publication au-delà du saupoudrage politique habituel dans les sphères de patronage : l'analyse de la publicité du magazine a inspiré à « Focus » un diagnostic pour le moins réservé quant au désintéressement idéologique de la tentative.

Deux pôles journalistiques

— Dans le supplément « politique et culturel » de la « National Zeitung » deux notes situant deux climats rédactionnels bien différents :

A la « Thurgauer Zeitung », deux des plus anciens rédacteurs viennent de se voir signifier leur congé. Motif : leurs articles ne cadreraient pas avec les efforts du quotidien « radical » (tirage : 21 000 exemplaires) pour remonter la pente ; l'un s'était mis à dos des sociétés (tir et gymnastique) patriotiques locales influentes, les lignes de l'autre

n'avaient pas eu l'heur de plaire à quelques notables de Frauenfeld. Tous deux étaient les seuls membres de la rédaction à n'appartenir ni au Parti radical, ni au SVP, la formation du rédacteur en chef du journal. A première vue, rien ne pourra modifier la position intransigeante du conseil d'administration de la « TZ ».

Un an de « Leserzeitung »

La « Leserzeitung », de son côté, vient de fêter son premier anniversaire, plus précisément le 10 février dernier. Il y a une année donc, la douzaine d'idéalistes qui lançaient le seul « journal qui n'appartient qu'à ses lecteurs » (dont le numéro 23 est sorti de presse) annonçaient qu'il leur faudrait 5000 lecteurs payants après douze mois de parution pour que l'expérience soit poursuivie en 1976. Aujourd'hui, la « Leserzeitung » est achetée par 1500 personnes dans les kiosques, alors que le nombre des abonnés se monte à 4254 fidèles qui ont pratiquement tous renouvelé leur bail pour un an.

Au départ, il n'était pas question de verser un salaire aux collaborateurs ; mais bientôt, il s'avéra que trois permanents salariés étaient indispensables à la réussite de l'opération. Ces frais supplémentaires allaient bien sûr modifier la cible : 9000 abonnés ou acheteurs au numéro apparaissent désormais comme un minimum vital, pour autant que les conditions financières de parution se maintiennent telles quelles. Les promoteurs ne perdent pourtant pas courage : les campagnes de propagande seront intensifiées et on organisera, à l'exemple de la quasi-totalité des périodiques de gauche et d'extrême-gauche une « fête », le 20 mars, pour assainir les finances d'une publication dont la formule est unique outre-Sarine.

— A noter, dans l'édition du week-end du « Tages Anzeiger », une étude sur l'égalité des chances en matière scolaire basée, comme c'est la mode actuellement outre-Atlantique, sur une étude statistique des variations du quotient intellectuel à travers les différentes couches de la population.